

résolution que celle que le député de Bruce-Grey (M. Douglas) a présentée et qui recommande que le montant des exemptions soit porté de \$300 à \$1,000. Voilà pourquoi j'appuie sans réserve son amendement.

Les habitants des grandes villes ne se rendent pas compte de tout ce que font les services des incendies dans les régions rurales. Je ne parle pas uniquement des petites localités agricoles, mais également des villes et villages de moyenne importance. Le même problème se rencontre dans la région d'où vient le député de Laprairie (M. Watson). Tous les pompiers y sont volontaires. Le problème ne se rencontre pas que dans les petites localités; je pense qu'il se rencontre dans tout le pays. Ces gens ont certainement été oubliés.

On a dit de ces hommes qui sont des pompiers volontaires ou à temps partiel qu'ils risquaient leur vie chaque fois qu'ils répondaient à une alerte. J'aimerais signaler à l'attention de la Chambre qu'à l'occasion d'un incendie survenu il y a moins de trois mois dans le centre-ville de Strathroy, deux de nos pompiers ont bien failli y laisser leur vie. En fait, cet incendie a fait deux morts. Non seulement ces pompiers donnent le meilleur d'eux-mêmes à leur service des incendies et ont un grand souci de la vie de leurs concitoyens, mais ils risquent leur vie chaque fois qu'il y a un incendie. Il n'y a pas que le feu qui est dangereux; avec les durs hivers que nous avons connus ces dernières années, on met sa vie en danger en montant sur un camion à incendie par un temps glacial.

Je voudrais aussi signaler le dévouement dont font preuve certains habitants de la ville de Strathroy. Depuis deux ans, chaque fois qu'il y a eu une tempête de neige, ces pompiers sont venus à la caserne et sont restés là toute la nuit au cas où, un incendie se serait déclaré. Ils ont décidé de faire cela car, à cause de l'accumulation de neige dans la campagne, ils craignaient de ne pouvoir atteindre les lieux à temps. Ils ne se contentent pas d'attendre qu'un incendie se déclare, mais ils sont prêts à sortir pendant les fins de semaine, durant la semaine et la nuit, quand ils travaillent de jour, pour être certains d'être en nombre suffisant pour assurer la protection des villages et des petites agglomérations.

Je sais qu'il y a encore deux ou trois députés qui désirent prendre part au débat, mais je voudrais revenir brièvement sur ce que le député de Bruce-Grey a dit au sujet des lettres qu'il a échangées avec le ministère du Revenu. Voici la lettre qu'il a reçue, en réponse à la demande d'exemption fiscale qu'il avait faite pour sa région. Voici ce qu'elle dit:

Cette exemption fiscale a été adoptée à une époque où les municipalités devaient absolument faire appel à des pompiers bénévoles et, dans certaines régions, était le seul moyen de lutter contre les incendies. Aujourd'hui, ces services sont en général assurés par les autorités provinciales, municipales ou locales et on fait de moins en moins appel à des pompiers bénévoles au Canada.

Je voudrais reprendre les propos du député de Bruce-Grey. Manifestement, ce bureaucrate n'est jamais allé plus loin que Toronto, Montréal ou Vancouver. Il n'a aucune idée de ce qui se passe à la campagne et dans les petits villages. C'est déconcertant pour nous de voir ces bureaucrates, assis dans leurs tours d'ivoire, écrire des lettres pareilles à des gens qui en savent plus long qu'eux sur le sujet. J'ai été très bouleversé quand le député de Bruce-Grey a soulevé la question.

Impôt sur le revenu—Loi

● (1752)

Qu'on s'arrête à la différence entre \$300 et \$1000. En moyenne, l'an dernier, il y a eu environ 60 incendies dans les régions rurales et environnantes. Cela comprend les incendies de granges et les incendies de villages. Comme on l'a déjà signalé, lorsque la cloche sonne, ces gens-là quittent le travail, la maison, par tous les temps. Ils ne prennent même pas le temps de changer de vêtements avant de partir.

Le service des incendies de Strathroy, qu'on me permette de le vanter un peu, a prouvé qu'il mettait seulement une minute, à compter du premier son de cloche, pour arriver sur les lieux de l'incendie. Même s'il s'agit d'un village de seulement 8500 âmes, c'est là un record enviable, pas uniquement pour Strathroy, mais pour tout le Canada.

Je termine en disant que j'appuie sans réserve l'amendement proposé par le député de Bruce-Grey. J'aurais d'autres choses à dire, mais je termine ici car d'autres veulent aussi traiter du sujet.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous sommes d'accord avec le député de Villeneuve (M. Caouette) et nous appuyons la proposition qu'il a présentée à la Chambre aujourd'hui. A mon avis, l'amendement proposé par le député de Bruce-Grey (M. Douglas) est tout simplement une petite subtilité que nous pouvons tous accepter. Les porte-parole de trois partis l'ont déjà approuvé. Je suis le quatrième à le faire. Nous avons donc l'unanimité. Adoptons-le donc.

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais participer très brièvement au débat. Les services de pompiers volontaires m'ont toujours intéressé depuis ma tendre enfance dans la petite ville de Campbellford. Quand j'étais maire de Belleville, j'ai eu le privilège d'œuvrer au sein du groupe appelé Hastings and Prince Edward Fire Mutual Aid aux côtés de représentants des conseils municipaux des cantons de Prince Edward et de Hastings. Malheureusement, après mon départ, la ville de Belleville a cessé de prêter ses services au secteur rural. Par la suite, d'autres services d'incendie ruraux ont été organisés.

Les conseils de canton ont très généreusement consacré leur temps et leurs fonds, dans la mesure où leurs budgets limités le leur permettaient. Par exemple, dans le canton de Thurlow, nous utilisons sous la direction de Bob Pearce, d'énormes mâchoires hydrauliques. Elles sont employées dans les cas d'accident sur la route 401 où la circulation est très intense et dans d'autres parties du canton. Ces hommes exécutent un travail exemplaire qui a été signalé à maintes reprises à la Chambre cet après-midi.

C'est le président de l'association Fire Mutual Aid qui, le premier, a attiré mon attention sur le problème; c'était M. Cecil Neal, du village de Marmora. Il m'a demandé de soulever le problème. J'ai écrit, et d'autres aussi d'ailleurs, ce que j'ignorais. J'ai envoyé une lettre au ministère pour voir si nous pouvions obtenir un allègement fiscal. J'ai vraisemblablement reçu la même réponse que les autres. Le député a laissé entendre que peut-être si tous les services d'incendies agissaient de concert, ils aurait plus de chances d'obtenir gain de cause. Le jeu en vaudrait peut-être la chandelle.